

# Avis opérationnel TMX

## Période de l'heure avancée en 2019

L'heure avancée sera en vigueur à compter du dimanche 10 mars 2019 à 2 h, heure de l'Est. Il conviendra d'avancer l'heure des horloges d'une heure.

La fin de l'heure avancée et le retour à l'heure normale auront lieu le dimanche 2 novembre 2019 à 2 h, heure de l'Est. L'heure des horloges devra alors être reculée d'une heure.

Toutes les firmes sont priées de rajuster les horloges de leurs systèmes en conséquence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché TMX au 416 947-4357.